

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 66 Septembre 2007.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 3^{er} trim. 2007-02-15

A quand le Grenelle de l'archéologie ?

Annoncé comme l'un des grands événements de l'automne, le « Grenelle de l'environnement » fait déjà couler beaucoup d'encre.

Tiendra-t-il ses promesses ou s'agit-il seulement d'un effet d'annonce ? La grande idée consiste à réunir tous les acteurs concernés autour d'une table avec au premier rang les associations. Aux thèmes récurrents tels le réchauffement de la planète, la couche d'ozone et l'effet de serre, il nous semble urgent d'ajouter à l'ordre du jour la consommation irraisonnée d'espace. Il est en effet impérieux de reconsidérer notre urbanisme en envisageant l'obligation d'un plan paysager dans les P.L.U. (plans locaux d'urbanisme) et d'une étude d'impact sur l'environnement pour tout projet de construction.

Quant à nous, ASCOT, nous rêvons déjà d'un « Grenelle de l'archéologie » avec toutes les associations, y compris celles qui s'opposent à l'archéologie officielle, où chacun pourrait s'exprimer et pas seulement les sommités d'un système discutable. Et pourquoi pas, là où les services officiels se cachent derrière leurs certitudes, un service minimum... de fouilles, pour le « respect citoyen ».

L'ASCOT ne fait que revendiquer une modeste utilisation des deniers publics parfois mal employés.

L'archéologie n'est pas l'apanage d'élites qui s'abritent derrière des politiques ne dépassant pas le trait jaune des déclarations officielles, alors qu'on évoque souvent un idéal encore inconnu : la démocratie participative !

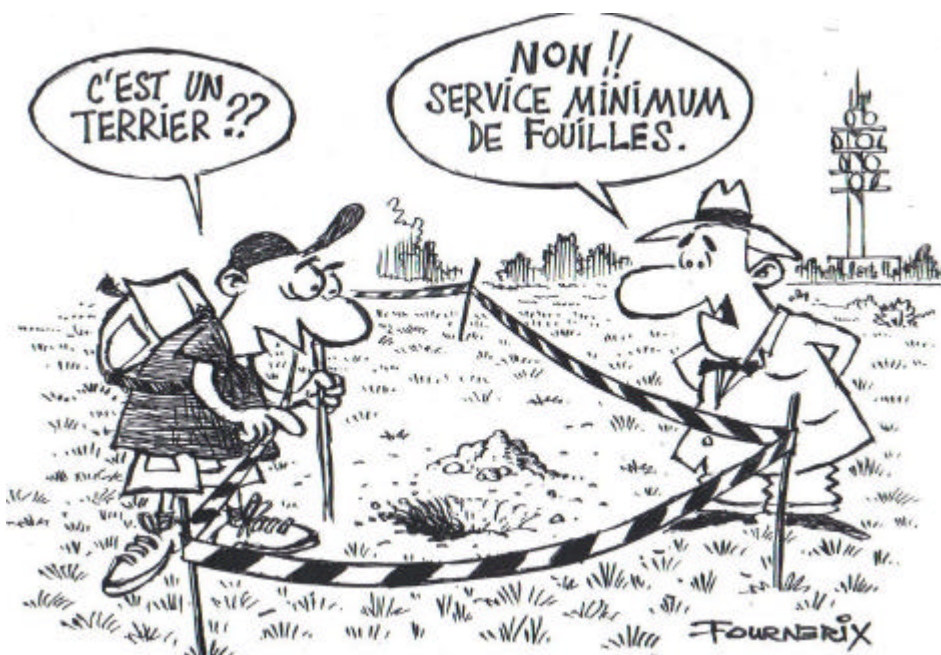


Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr

Pour un service de fouilles minimum sur les Côtes...



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournier

SOMMAIRE

Éditorial	1
Gergovie avant la conquête de César	2, 3, 4
La justice et le mythomane	5
Brèves	6

INTRODUCTION

Plus on s'interroge sur la réalité Gergovie-Merdogne, et plus on découvre que c'est là une tromperie napoléonienne, relayée par des certitudes sans fondement et sans preuve.

Le seul bon sens suffit à démonter un tissu de mensonges, de contre vérités où l'on adapte l'histoire à une situation plutôt qu'à rechercher un lieu qui corresponde à l'indiscutable topographie de cette période où le pillage était une institution permanente.

L'histoire nous apprend qu'avant la conquête césarienne, les populations devaient se protéger des invasions. Ils étaient dans l'obligation de se réfugier sur des hauteurs, d'y établir des protections et d'avoir eau et nourriture pour le bétail. Dans le texte qui suit, Dominique Sauret-Velle donne une indication de cet emplacement, lors de l'invasion des Cimbres et des Teutons. C'est une réponse qui permettrait sans doute de savoir où a eu lieu ensuite, la bataille de Gergovie.

GERGOVIE AVANT LA CONQUÊTE DE CESAR

Gergovie était Gergovie bien avant la conquête de César

Cette évidence semble occultée par l'archéologie officielle qui, face à l'absence de vestiges gaulois sur Merdogne (la Gergovie officielle), a échafaudé une théorie pour le moins discutable.

On sait que les fouilles réalisées depuis un siècle et demi n'ont jamais mis au jour de vestiges gaulois sur Merdogne mais uniquement des vestiges gallo-romains, postérieurs de plus de 20 ans à la conquête de César (cf. Venceslas Kruta, Les Celtes, p.637, édition Bouquins, mars 2005)

Depuis les récentes découvertes faites sur Corent et aux abords de Gondole datées de la première moitié du 1^{er} av. JC, l'archéologie officielle suggère que Gergovie aurait été itinérante et qu'elle se serait finalement installée vers 54 av. JC sur Merdogne, c'est-à-dire 4 ans après le début de la guerre des Gaules !

Non seulement cette datation laisse circonspect quand on examine de plus près les arguments récemment mis en avant par l'ARAFa (Association pour la Recherche de l'Age du Fer en Auvergne) pour tenter de déceler des vestiges gaulois dans les remparts de Merdogne (cf. site internet de l'ARAFa, cliquer sur 'Gergovie' puis 'rapport de fouilles des remparts 2006'), mais encore, cette théorie ne colle pas avec la puissance arverne et avec les événements historiques qui se sont déroulés à Gergovie.

Ainsi, même si l'on admettait, comme nous y invite l'ARAFa, une datation de quelques années antérieures à la conquête romaine et même si l'on concevait la « Gergovie itinérante » (Corent, Gondole, Merdogne), on serait bien en peine de dire où était située la capitale des Arvernes dans la période qui a précédé la fondation de ces sites dont le plus ancien date au plus tôt du tournant du 2^{ème} au 1^{er} siècle avant JC.

Or, les Arvernes possédaient forcément un puissant oppidum à cette époque.

Les Arvernes étaient le plus puissant peuple de la Gaule d'après les auteurs anciens : Poseidonios, Strabon, Diodore de Sicile, Tite-Live, etc.... Tite-Live nous apprend que lors de la deuxième guerre punique (218-202 av. JC), un ambassadeur arverne a rencontré, sur la côte languedocienne, le carthaginois Hasdrubal, qui venait appuyer Hannibal en Italie et lui aurait fait bon accueil, notamment en le guidant (Livre XXVII de son « Histoire de Rome depuis sa fondation », 39).

Lorsque les Arvernes entrent dans l'histoire écrite, vers la fin du 3^{ème} siècle av. JC, ils constituent déjà un peuple identifié, politiquement puissant et organisé. La mise en place de l'entité culturelle arverne est donc bien antérieure. Selon Strabon, l'hégémonie arverne s'étendait vers le milieu du 2^{ème} av. JC sur la quasi-totalité de la Gaule, de Narbonne à Marseille, des Pyrénées et de l'Océan au Rhin (Géogr, IV, 2,3).

Où donc se serait trouvée la capitale des Arvernes ? Nulle part selon l'archéologie officielle. Sur les Côtes de Clermont selon toute vraisemblance peut-on lui répondre.

Il faut rappeler que la suprématie arverne est incontestée jusqu'à la défaite de l'arverne Bituit face aux armées romaines en 121 av. JC. C'est à la suite de cette victoire sur Bituit que Rome créa la province romaine de Gaule transalpine : la Gaule Narbonnaise.

D'après Tite Live, *'cent vingt mille hommes de l'armée de Bituit furent taillés en pièces'*. Bituit fut capturé et son fils, Congennetiacus, fut saisi par décret du Sénat romain et envoyé à Rome. C'en était fini de la royauté arverne. Malgré cela, la puissance arverne perdura puisque César nous apprend que Celtill, le père de Vercingétorix, aurait eu 'l'empire de la Gaule' avant d'être condamné à mort pour avoir aspiré à la royauté (La Guerre des Gaules, VII,4)

Bituit était lui-même le fils du célèbre Luem dont la richesse et les prodigalités ont frappé les esprits de ses contemporains et nous ont été rapportés par les historiens grecs et latins.

Mais pour bâtir un tel empire, pour faire la guerre en levant tant d'hommes, pour battre monnaie, pour organiser de gigantesques banquets, il faut une capitale, comme en avaient les autres peuples gaulois. Il faut aussi un Oppidum pour résister à un siège

Or, Gergovie a dû faire face, comme bon nombre d'autres villes gauloises, au siège des **Cimbres et des Teutons qui ont terrorisé la Gaule de 120 à 102 av. JC.**

C'est encore César qui nous renseigne sur cet épisode en rapportant le discours d'un des chefs arvernes, Critognatos, enfermé avec Vercingétorix et ses compagnons dans la citadelle d'Alésia qu'il assiégeait en 52 av. JC (La Guerre des Gaules, VII, 77).

Critognatos convainc ses compatriotes que la sortie d'**Alésia** conduirait à une mort certaine et que le vrai courage est de rester dans la citadelle, de supporter la faim et... de manger les plus âgés afin de survivre et de mener le combat le moment voulu, c'est-à-dire quand l'armée de secours sera arrivée. Pour les convaincre de cette stratégie, Critognatos rappelle à ses compagnons arvernes le siège des Cimbres et des Teutons. En voici le passage :

« *Qu'est-ce donc que je conseille ? Faire ce que nos ancêtres ont fait dans la guerre qui n'était nullement comparable à celle-ci, une guerre des Cimbres et des Teutons : obligés de s'enfermer dans leurs villes et pressés comme nous par la disette, ils ont fait servir à la prolongation de leur existence ceux qui, trop âgés, étaient des bouches inutiles et ils ne se sont point rendus* » Mais comment s'est donc déroulée l'invasion de la Gaule par ces Cimbres et ces Teutons et comment a-telle pu conduire nos ancêtres au cannibalisme ?

Vers 120 av. JC., les Cimbres, les Teutons et les Ambrons, originaires du Danemark actuel, vraisemblablement poussés par la famine, peut-être provoquée par des raz de marée, entreprennent de migrer vers le sud. De 100.000 à 300.000 personnes prennent la route, attirées par des contrées plus hospitalières. C'est une migration lente mais inexorable : ils s'arrêtent des mois à un endroit pour semer et récolter et puis ils repartent.

Au fur et à mesure de leur migration, les Cimbres, les Teutons et les Ambrons vont entraîner avec eux un autre peuple, les Tigurins, dirigés par Divico et sans doute alors installés dans la Forêt Noire au sud de l'Allemagne actuelle. C'est ce fameux Divico qui affrontera César des décennies plus tard, sur les rives de la Saône au commencement de la Guerre des Gaules, lorsque les Tigurins quitteront les montagnes helvètes pour tenter de s'installer en Saintonge et donneront ainsi à César le prétexte d'intervenir en Gaule

Les Cimbres et les Teutons se déplacent vers le sud, pénètrent d'abord en Europe centrale et écrasent une première fois les romains sur le Danube. Ils partent ensuite piller les Gaulois d'Illyrie (actuelle Côte Dalmate), puis repoussés, ils remontent vers les rives du Rhin. Avec l'aide des Helvètes, ils le franchissent en 110 av. JC et pénètrent en Gaule mais sont stoppés par les Belges. Ils se rabattent alors vers le sud et la vallée du Rhône.

Les Romains envoient plusieurs armées les arrêter, pour protéger la Province. Ces armées sont successivement défaites soit par les Cimbres, soit par les Teutons, soit par les Helvètes.

En 107 av. JC, les Helvètes dirigés par Divico écrasent les troupes romaines à Agen.

En 105, les Cimbres et les Teutons anéantissent les Romains à Arausio (Orange). Il est rapporté que 80.000 légionnaires et 40.000 esclaves ou valets d'armée périssent sous le glaive. Les Cimbres, pour venger un outrage fait à leurs députés, avaient décidé avant la bataille de sacrifier aux dieux tout ce que leur donnerait la victoire : les chevaux sont précipités dans le Rhône avec l'or et l'argent, les cuirasses, et les armes ; les chariots sont brisés et brûlés. On assure que seuls dix hommes en réchappèrent... Puis ce n'est plus, des Alpes aux Pyrénées, qu'une immense dévastation.

Cimbres et Teutons décident ensuite de se séparer, les Teutons partant vers l'Espagne, les Cimbres vers l'Italie. Ce fut le salut de Rome qui eut le temps de reprendre des forces et d'appeler Marius, le héros de la guerre contre Jugurtha qui battit successivement en 102, les Teutons, repoussés d'Espagne par les rudes Celtibères, et les Ambrons près de Marseille, puis, en 101, les Cimbres dans la plaine du Pô, mettant ainsi un terme à l'invasion.

Cette invasion et les terribles défaites qui avaient anéanti pas moins de six armées romaines avaient profondément marqué le peuple romain, César avait lui aussi en mémoire la défaite infligée par les Tigurins, dirigés par Divico, lorsqu'il décrit sa propre victoire sur la Saône en 58 av. JC contre ces mêmes Tigurins et ce même Divico. César rapporte, avec fierté et soulagement pour l'honneur de Rome que « *soit effet du hasard, soit dessein des dieux immortels, la partie de la nation qui avait infligé aux Romains un grand désastre fut la première à être punie* » (la guerre des Gaules, Livre I, chapitre 12).

Les Cimbres et les Teutons sont détruits faute d'avoir pu trouver une terre où s'établir. Rome est intacte et plus puissante que jamais. La Gaule en sort sans doute affaiblie.

Pour Camille Julian, *'les Arvernes qui avaient les plus riches plaines, les trésors les plus abondants et les forteresses les plus solides, furent sans doute ceux qui souffrirent le plus et qui résistèrent le mieux'* (Vercingétorix, ed Marabout, P 44)

Pour Bernard Marque, *'Vercingétorix, dont le père Celtill avait jadis exercé le commandement sur toute la Gaule, avait bénéficié de la renommée que celui-ci s'était acquise en résistant, vers l'an 105 av. JC au flot barbare des Cimbres et des Teutons qui a plusieurs reprises passa sur le pays comme un torrent dévastateur et ne fut arrêté que par Marius'* (Recherches sur nos origines, T.2, p.33).

Mais dans quelle ville, dans quel Oppidum les Arvernes se sont-ils retranchés afin de résister à l'invasion de ces Cimbres et des Teutons, si nombreux et si farouches ?

Les sites de Gondole, Corent, Merdogne, mis en avant par l'archéologie officielle, ne présentent pas les caractéristiques nécessaires ni du point de vue de leur datation ni du point de vue de leurs caractéristiques physiques.

L'oppidum de Gondole, situé en plaine et protégé d'un fossé et de palissades, ne peut à l'évidence être un oppidum qui aurait résisté à un tel siège. De plus, d'après les dernières datations effectuées, il aurait été occupé entre 80/70 et 30/20 av. JC et n'existait donc pas à l'époque de l'invasion.

Celui de Corent n'a pas de vocation défensive, étant dépourvu de remparts. Si cet oppidum présente d'une part, les vestiges d'un temple gaulois puis gallo-romain tout à fait remarquables et d'autre part, les vestiges de riches demeures gauloises puis gallo-romaines tout aussi notables, il ne présente pas les caractéristiques d'un oppidum qui aurait pu résister à un siège de plusieurs semaines, mené par des dizaines de milliers de Teutons et de Cimbres déterminés. En l'état actuel des connaissances, il ne semble être daté que de la fin du 1^{er} av. JC jusqu'à l'époque gallo-romaine (3^{ème} siècle après JC) c'est-à-dire qu'il n'a commencé à être habité qu'après l'invasion des Cimbres et des Teutons.

Quant à celui de Merdogne, on a vu précédemment que même en étirant les datations au maximum comme le fait de manière pour le moins contestable l'archéologie officielle, on ne parvient pas à le dater d'avant la Guerre des Gaules. Il n'est pas non plus équipé pour résister à un siège qu'il soit Teuton ou Césarien étant dépourvu de sources et aisément prenable par l'ouest, accès par lequel il présente une faible déclivité

Reste alors l'oppidum des Côtes, habité depuis le néolithique, fortifié depuis au moins le 4^{ème} siècle av. JC, selon P Eychart, qui seul présente les qualités d'un site militaire défensif majeur : d'une part, une position naturelle stratégique (dominant la riche plaine de Limagne densément occupée), renforcée par un système défensif de remparts remarquables et d'autre part, la possibilité de nourrir et d'abreuver sur 160 ha une population nombreuse.

La création des sites de Gondole et de Corent coïncide avec ce qui a été une rupture au sein du pouvoir arverne après la défaite de Bituit qui a induit le remplacement du pouvoir monarchique par le pouvoir aristocratique et des divergences au sein de l'élite arverne, certains aristocrates acceptant une coopération avec Rome, d'autres pas.

A cette même époque (fin du 2^{ème} av. JC), est abandonné le grand site agricole et artisanal 'd'Aulnat-La grande Borne' en périphérie est de Clermont-Ferrand qui occupait depuis au moins le 3^{ème} siècle av. JC une zone de 130 hectares environ dans lequel on a retrouvé de très nombreux vestiges à la fois domestiques, agricoles, religieux et artisanaux (intenses activités de poterie et de métallurgie). Venceslas Kruta y situe la ville de Nemossos que mentionne Strabon (op. cit. p. 436)

La Grande Borne se situe à 3km environ des Côtes de Clermont, sur la route qui venait de l'Allier et qu'empruntaient tous les envahisseurs. Ce site aurait-il pu être occupé par les Cimbres et les Teutons puis définitivement abandonné par les Gaulois ?

C'est une hypothèse qui a pour mérite de répondre à l'interrogation des archéologues sur les causes mystérieuses de l'abandon du site de la Grande Borne plus d'un demi-siècle avant la conquête césarienne.

C'est une hypothèse qui vient renforcer l'importance du site des Côtes de Clermont, pourtant bien méprisé par les archéologues, qui fouillent minutieusement la région à l'exception notable et inexplicable de ce magnifique oppidum.

Dominique Sauret-Velle

La justice et le mythomane

Ce qui pourrait être une fable de La Fontaine n'est qu'une réalité inacceptable tant les décisions de justice concernant le plateau de Chanturgue sont ignorées par ce peu recommandable individu qui occupe les lieux illégalement depuis 1996.

De procédure en procédure, les années s'additionnent et si le plateau de Chanturgue est théoriquement accessible, en réalité la promenade comporte toujours un risque. La méthode employée consiste à effrayer les promeneurs avec les chiens que l'on rappelle lorsque ceux-ci ont montré leurs crocs d'assez près pour que la promenade soit ainsi écourtée. En outre, la justice avait ordonné de masquer les panneaux d'interdictions, voir l'extrait du jugement :

...Les époux Léoty ont en revanche laissé visible le panneau voie privée estimant que cela correspond à la réalité puisque le chemin en question est bien une voie privée. Mais dans la mesure où le chemin est accessible au public, le fait de laisser l'interdiction voie privée peut laisser penser aux tiers que ce chemin est interdit. C'est pourquoi il appartient aux époux Léoty de masquer également ce panneau voie privée pour être totalement en conformité avec l'arrêt du 7 avril 2005.

Le jugement était accompagné d'un plan situant les points de passage du chemin normalement autorisé.

Où en sommes nous ?

Début mai, nous avons programmé l'organisation d'une promenade sur Chanturgue qui devait en faire le tour pour rendre cet espace au public. Notre équipe en nettoyant le chemin a été prise à partie par M Léoty qui avait été précédé par les cinq chiens de celui-ci. Nous avons quitté les lieux après une très vive altercation. Trois plaintes ont été déposées.

Courant juillet, le même sort a été réservé au personnel d'une entreprise qui oeuvrait sur les chemins pour les rendre accessibles au public, entreprise mandatée par Clermont Communauté dans le cadre du réseau piétonnier défini par Chamina avec notre collaboration.

Quelles décisions ont été prises ?

La ville de Clermont a réagi positivement, une action de balisage doit être entreprise ainsi qu'une procédure. Comme il faut parfois plusieurs coups de marteau pour enfoncer un clou, l'ASCOT a également engagé de son côté une nouvelle procédure.

Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de notre démarche pour redonner au public un espace de liberté et un lieu archéologique de grande importance qui lui a été confisqué...

La table d'orientation paysagère et archéologique



Le fléchage sera réalisé à partir du cimetière de Durtol, rendez vous au pied de la tour télécoms à 10 heures le samedi 22 septembre 2007



PROGRAMME

-Inauguration le 22/9 à 10H30 suivi:

-D'un pot de l'amitié avec buffet

-Visite commentée du site à 15H00

-Parcours fléché à partir de l'Avenue du Limousin

-Table de presse

...

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES.

Le grand écart

Plus les sites de Corent et Gondole montent en puissance et crédibilité, plus Merdogne s'enfoncé et risque de couler.

Les thuriféraires de Merdogne tentent de rester dans le bateau de l'histoire, mais l'esquif risque d'être trop petit pour un tel équipage. Le grand écart s'accroît chaque année lors des bilans de chaque site où Merdogne ne doit son salut qu'à une médiatisation inconditionnelle, où la difficulté consiste à faire 'avalé' cette grande tartine avec si peu de beurre.

Notre site internet.

Il n'a pas été accessible pendant près de deux mois, ayant changé d'hébergeur avec beaucoup de difficultés, celles-ci ont provoqué un retard dont nous vous prions de nous excuser. Maintenant tout est rentré dans l'ordre.

Le réseau piétonnier

Réalisé par Clermont Communauté d'après une étude Chamina avec notre participation, ce réseau qui est une très forte ouverture sur l'aménagement des Côtes, doit être inauguré par M. Serge Godart dès réception des panneaux thématiques concernant l'archéologie (date à ce jour non fixée), ce qui permettra de présenter aux personnes qui n'étaient pas disponibles le 22, la table d'orientation précédemment inaugurée.

<p>Bulletin d'abonnement à "La Chronique de l'Oppidum" à retourner à ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand</p>
Nom / Prénom :
Adresse :
.....
<p>Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)</p>

<p>Bulletin d'adhésion à l' "ASCOT" Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@netcourrier.com ✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)</p>
Nom / Prénom :
Adresse :
.....
<p>Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.</p>
Adhésion annuelle : 16 € <input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur (30 € ou plus) <input type="checkbox"/>